Catalogue 11-001F (English 11-001E) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 10 mars 1998
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Taux d'utilisation de la capacité industrielle,** quatrième trimestre de 1997 — 2
  Dans la foulée du ralentissement de la croissance économique au quatrième trimestre de 1997, le taux d'utilisation de la capacité industrielle n'a que légèrement augmenté, passant à 85,6 %.
- **Introductions par effraction,** 1996 — 5
  Après avoir régressé pendant trois années consécutives au début des années 90, les introductions par effraction dans les résidences ont augmenté. Les cambrioleurs se sont introduits dans un peu plus de 242 000 résidences en 1996, c'est-à-dire l'équivalent d'une résidence sur 50.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Production et écoulement des produits du tabac, janvier 1998 — 8

NOUVELLES PARUTIONS

9

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Taux d'utilisation de la capacité industrielle

Quatrième trimestre de 1997

Dans la foulée du ralentissement de la croissance économique au quatrième trimestre de 1997, le taux d'utilisation de la capacité industrielle n'a que légèrement augmenté, passant à 85,6 %. La maigre hausse de 0,3 point enregistrée par rapport au troisième trimestre est le résultat de deux années complètes de hausse des taux d'utilisation. Cette situation a fait en sorte que le niveau du quatrième trimestre est inférieur de 1,2 point au sommet de 86,8 % atteint durant l'expansion économique de 1988. (Les taux d'utilisation de la capacité industrielle ont été révisés rétrospectivement jusqu'en 1991 afin d'incorporer les corrections apportées aux données de base.)

Faible hausse de l'utilisation de la capacité

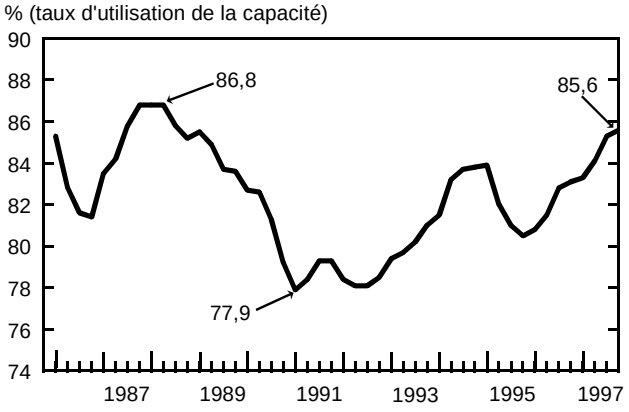

Quoique moindre que celui observé plus tôt dans l'année, l'accroissement des exportations et des dépenses des consommateurs au quatrième trimestre a contribué à la hausse de la production. L'augmentation des stocks a été un autre facteur important. Les taux d'utilisation de la capacité industrielle ont par conséquent augmenté, mais dans une moindre mesure que la production puisque la capacité s'est accrue elle aussi.

Certains signes incitent à croire que la production continuera de progresser en 1998. Selon les résultats de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires publiés en janvier, la plupart des fabricants s'attendent à ce que les niveaux de production se maintiennent ou augmentent au cours du premier trimestre.

Note aux lecteurs

Le taux d'utilisation de la capacité d'une branche d'activité est le ratio de son rendement réel et de son rendement éventuel estimé. Les estimations du rendement éventuel d'une branche d'activité sont calculées à partir des mesures de son stock de capital. Des enquêtes sont menées depuis 1987 auprès des entreprises afin d'obtenir leurs estimations de l'utilisation annuelle de la capacité et produire ainsi des mesures industrielles découlant de l'enquête. La mesure du niveau de fonctionnement d'une entreprise sous la forme d'un pourcentage de son rendement éventuel tient compte des modifications relatives à la désuétude de ses installations, de ses rapports capital-travail et d'autres caractéristiques de ses techniques de production. Les taux tirés de l'enquête servent à ancrer les séries trimestrielles calculées et à s'assurer qu'elles reflètent ces modifications.

Les dépenses des entreprises en usines et en matériel ont fléchi au quatrième trimestre de 1997. Toutefois, selon les résultats de l'Enquête sur les investissements publics et privés au Canada publiés en février, ces dépenses ont augmenté de façon appréciable (+14,4 % par rapport à 1996) pour l'ensemble de 1997. L'enquête a révélé que les entreprises prévoient une nouvelle augmentation (+6,2 %) en 1998. Les dépenses des entreprises en usines et en matériel stimulent la production à court terme tout en augmentant la capacité, favorisant ainsi une hausse de la production à plus long terme.

Les taux d'utilisation de la capacité industrielle tendent depuis un certain temps à être relativement élevés, et ce dans un très grand nombre de branches d'activité. Parmi les 28 branches d'activité formant l'ensemble des industries de biens non agricoles, sept ont affiché un taux supérieur à 90 % au quatrième trimestre et seulement quatre, un taux inférieur à 80 %. Il n'en demeure pas moins que les prix des produits industriels sont demeurés relativement stables au cours des deux dernières années et que le coût de la main-d'oeuvre a lui aussi peu changé durant cette période. Les prix à la consommation sont plutôt stables depuis un certain temps. En janvier 1998, l'augmentation des prix à la consommation n'était que de 1,1 % par rapport à janvier 1997. Cette augmentation était sensiblement supérieure aux hausses de novembre et de décembre, mais inférieure à toutes les autres augmentations annuelles signalées depuis janvier 1995.

La croissance du secteur de la fabrication ralentit

Après une année complète de hausse des taux d'utilisation de la capacité, les fabricants ont vu ces taux grimper de 0,3 point au quatrième trimestre, atteignant un nouveau sommet de 86,0 % (lequel dépasse très légèrement celui de 85,9 % observé au premier trimestre de 1995). Quelque 17 des 22 branches d'activité du secteur de la fabrication ont relevé leur taux d'utilisation de la capacité.

Le secteur de la fabrication dépasse légèrement son sommet antérieur

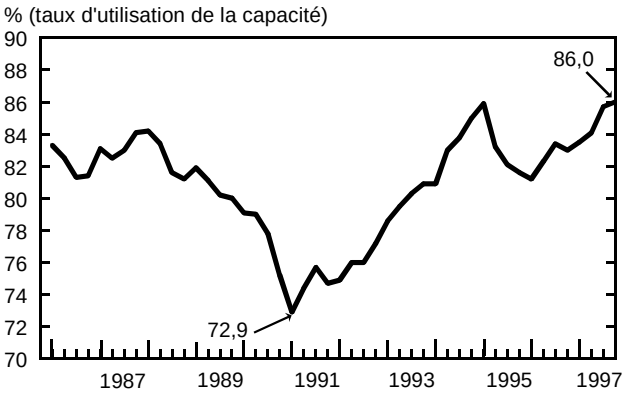

Dans le cas du groupe des produits minéraux non métalliques, le taux d'utilisation de la capacité a fait un bond de 4,5 points, pour atteindre 84,4 %, alors que les producteurs de ciment et de béton ont tiré profit de l'activité accrue dans le secteur de la construction non résidentielle. La production de ciment s'est particulièrement raffermie en décembre, les producteurs étant désireux d'accroître leurs stocks en prévision d'une recrudescence de l'activité en 1998.

Les producteurs de produits raffinés du pétrole et du charbon ont haussé leur taux d'utilisation de la capacité de 4,8 points de pourcentage, affichant ainsi un record de tous les temps (99,3 %). Les entreprises de cette branche d'activité ont fait état qu'elles prévoyaient dépenser 440 millions de dollars en usines et en matériel en 1998 (+26 % par rapport à 1997), ce qui devrait éventuellement se traduire par un raffermissement de leur capacité de production.

Les achats de meubles par les consommateurs ont incité les fabricants à accroître leur taux d'utilisation de la capacité (+3,7 points), portant celui-ci à 91,0 % et égalant ainsi le record absolu enregistré par cette branche d'activité en 1973. Les entreprises de cette branche d'activité ont fait état de dépenses de 174 millions de dollars en usines et en matériel en 1997 (+41 % par rapport à 1996) et qu'elles prévoyaient dépenser encore 264 millions de dollars en 1998 (+52 % par rapport à 1997) afin d'accroître leur capacité de production.

La réduction de la production par les fabricants de matériel de télécommunications est le principal facteur qui explique le fléchissement du taux d'utilisation de la capacité dans le secteur des produits électriques et électroniques, lequel est passé à 80,8 %. La baisse de 3,8 points observée par rapport au troisième trimestre s'avère la plus forte dans le secteur de la fabrication.

Au quatrième trimestre, la production des scieries a reculé, alors que les exportations sont demeurées faibles. Le taux d'utilisation de la capacité dans le secteur du bois a conséquemment glissé de 2,1 points, pour s'établir à 85,0 %.

Tendance variable dans le secteur non manufacturier

Le secteur de la construction a affiché un gain de 1,1 point en ce qui concerne l'utilisation de la capacité, le taux s'établissant à 87,1 %. La construction, tant résidentielle que non résidentielle, a contribué à ce gain.

Quant aux mines, carrières et puits de pétrole, l'augmentation du taux d'utilisation des mines et des carrières a été annulée par la recul de ce même taux dans le secteur du pétrole brut et du gaz naturel, d'où un taux inchangé (84,3 %) pour l'ensemble du secteur par rapport au troisième trimestre.

Tant dans le secteur de l'énergie électrique (-0,7 point) que dans celui de la distribution du gaz (-4,7 points), les taux ont glissé, atteignant 85,4 % et 69,3 % respectivement. La production a chuté dans l'un et l'autre secteur à la suite de la diminution de la consommation intérieure attribuable à un temps relativement doux.

Données stockées dans CANSIM: matrice 3140.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Richard Landry au (613) 951-2579 ou avec Susanna Wood au (613) 951-0655, Division de l'investissement et du stock de capital. □

Taux d'utilisation de la capacité industrielle

	Troisième trimestre de 1997	Quatrième trimestre de 1997	Troisième au quatrième trimestre de 1997	Moyenne annuelle		
				1996	1997	1996 à 1997
			var. en points de %			var. en points de %
Ensemble des industries productrices de biens non agricoles	**85,3**	**85,6**	**0,3**	**82,1**	**84,6**	**2,5**
Exploitation forestière et services forestiers	78,6	79,7	1,1	80,7	77,7	-3,0
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	84,3	84,3	0,0	82,1	83,2	1,1
Mines (y compris broyage) et carrières	90,8	91,8	1,0	84,3	88,8	4,5
Pétrole brut et gaz naturel	80,5	80,0	-0,5	80,8	80,0	-0,8
Industries manufacturières	85,7	86,0	0,3	82,5	84,8	2,3
Fabrication de biens durables	86,3	86,6	0,3	82,2	85,2	3,0
Bois	87,1	85,0	-2,1	86,4	87,2	0,8
Meubles et articles d'ameublement	87,3	91,0	3,7	83,6	87,6	4,0
Première transformation des métaux	92,4	94,9	2,5	88,9	90,3	1,4
Fabrication des produits métalliques	83,6	85,1	1,5	79,6	83,2	3,6
Machinerie	91,6	91,5	-0,1	80,1	88,5	8,4
Matériel de transport	86,4	87,4	1,0	84,8	87,1	2,3
Produits électriques et électroniques	84,6	80,8	-3,8	76,7	79,4	2,7
Produits minéraux non métalliques	79,9	84,4	4,5	76,7	80,9	4,2
Autres industries manufacturières	82,1	82,3	0,2	79,7	80,9	1,2
Fabrication de biens non durables	84,9	85,3	0,4	82,8	84,5	1,7
Aliments	81,3	82,0	0,7	79,6	81,0	1,4
Boissons	77,9	78,6	0,7	80,2	78,6	-1,6
Tabac	70,7	68,9	-1,8	81,0	74,0	-7,0
Produits en caoutchouc	96,0	97,2	1,2	89,5	94,0	4,5
Produits en matière plastique	79,9	80,9	1,0	78,4	79,6	1,2
Cuir et produits connexes	80,0	82,1	2,1	75,4	79,2	3,8
Textiles de première transformation	88,4	89,7	1,3	83,0	86,4	3,4
Produits textiles	79,1	80,2	1,1	74,0	78,6	4,6
Habillement	88,7	88,9	0,2	83,0	87,3	4,3
Papier et produits connexes	89,5	90,7	1,2	89,1	90,9	1,8
Imprimerie, édition et industries connexes	84,1	84,3	0,2	81,9	83,6	1,7
Produits raffinés du pétrole et du charbon	94,5	99,3	4,8	92,8	93,6	0,8
Produits chimiques	90,0	88,7	-1,3	86,3	88,2	1,9
Construction	86,0	87,1	1,1	80,1	85,6	5,5
Énergie électrique et distribution de gaz	84,5	83,2	-1,3	83,1	84,4	1,3
Énergie électrique	86,1	85,4	-0,7	83,8	86,0	2,2
Distribution de gaz	74,0	69,3	-4,7	78,3	74,0	-4,3

■

Introductions par effraction

1996

Après avoir régressé pendant trois années consécutives au début des années 90, les introductions par effraction dans les résidences ont augmenté. Les cambrioleurs se sont introduits dans un peu plus de 242 000 résidences en 1996, c'est-à-dire l'équivalent d'une résidence sur 50.

Introductions par effraction, 1977 à 1996

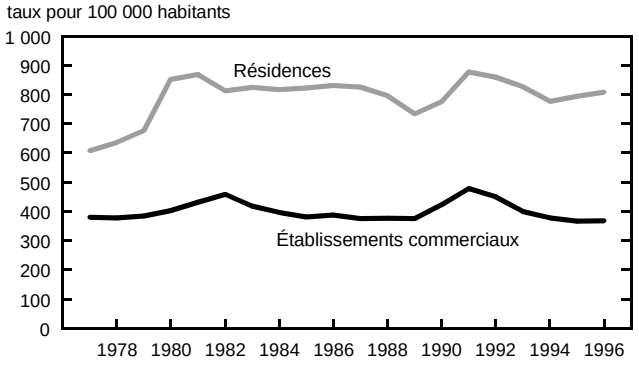

L'introduction par effraction compte parmi les infractions contre les biens les plus fréquentes et les plus graves. Ce crime peut non seulement aboutir à la destruction de biens, mais il constitue également une invasion de l'espace personnel qui peut inspirer chez ses victimes la peur de vivre un autre incident ou de se faire blesser. En raison de leur gravité, les introductions par effraction dans une demeure sont habituellement déclarées à la police. Selon les résultats d'une enquête récente sur la victimisation, plus de huit victimes sur dix ont déclaré ce crime à la police en 1995.

En 1996, le taux d'introductions par effraction dans une résidence a augmenté de 2 % pour la deuxième année consécutive. La police a déclaré 808 introductions par effraction dans des résidences pour 100 000 habitants en 1996, comparativement à 794 en 1995. Même si le taux a diminué de 8 % au cours des cinq dernières années, le taux de 1996 est demeuré de 33 % plus élevé qu'il y a 20 ans. Les introductions par effraction dans les résidences continuent de représenter 60 % de toutes les introductions par effraction.

En 1996, un peu plus de 110 000 entreprises ont déclaré une introduction par effraction à la police.

Note aux lecteurs

Les introductions par effraction déclarées par la police comprennent à la fois les introductions par effraction complétées et les tentatives d'introduction par effraction. Dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), trois types d'introductions par effraction existent:

***Dans une résidence**, c'est-à-dire dans une résidence privée, y compris les maisons individuelles, les maisons en rangées, les appartements, les chalets, les maisons mobiles, les maisons de chambres, etc.*

***Dans un établissement commercial**, c'est-à-dire les immeubles servant à des activités commerciales ou publiques. Ceux-ci comprennent les magasins, les institutions financières, les immeubles gouvernementaux et les organismes à but non lucratif.*

***Dans d'autres endroits**, c'est-à-dire dans une propriété privée (un hangar ou un garage seul, par exemple), un entrepôt ou un immeuble servant à des entreprises de transport.*

L'analyse du présent communiqué se fonde sur les données publiées en juillet 1997.

Le taux de ces infractions dans les entreprises est demeuré stable en 1996, après avoir affiché une diminution pendant quatre années consécutives.

Dans l'ensemble, la police a déclaré un total de 396 085 introductions par effraction, un nombre englobant les infractions dans les résidences, les établissements commerciaux et les autres endroits. Après avoir affiché une baisse pendant quatre années consécutives, le taux global est demeuré presque inchangé en 1996 (+0,2 %).

Le taux d'introductions par effraction ayant baissé durant les dernières années, il en est ainsi des coûts encourus par les compagnies d'assurance. Selon le Bureau d'assurance du Canada, le nombre de demandes résidentielles et commerciales de règlements a chuté de 30 % de 1992 à 1996 et le coût imputé au secteur de l'assurance est passé de 434 millions de dollars à 398 millions de dollars (-8 %). Les statistiques de la police révèlent que les cambrioleurs se sont surtout emparés d'appareils audiovisuels et de bijoux dans les résidences, de même que d'argent et de matériel de bureau dans les établissements commerciaux.

La Colombie-Britannique a déclaré les taux les plus élevés

Comme pour les autres crimes contre les biens, c'est la Colombie-Britannique qui, parmi les provinces, a déclaré le taux le plus élevé d'introductions par effraction (2 039 pour 100 000 habitants), suivie de la Saskatchewan (1 803). Durant les cinq dernières

années, la Colombie-Britannique a constamment affiché les taux les plus élevés et, à l'exception de 1992, le Manitoba et la Saskatchewan se sont toujours classés parmi les trois premiers. Les taux les plus bas ont été enregistrés dans les provinces de l'Atlantique, Terre-Neuve affichant le taux le plus faible, soit moins de la moitié de celui de la Colombie-Britannique.

Les deux seules provinces dans lesquelles une diminution des introductions par effraction dans les résidences a été observée de 1995 à 1996 étaient l'Alberta (-4 %) et l'Ontario (-2 %). Terre-Neuve a affiché la plus importante augmentation (+28 %).

Parmi les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR), Regina a déclaré le taux global de loin le plus élevé d'introductions par effraction (3 034 pour 100 000 habitants). Regina était suivie de Vancouver (2 510) et de Saskatoon (2 100).

Dans l'ensemble, les taux ont régressé dans 13 des RMR en 1996. Dans certaines villes, les diminutions peuvent être attribuées à certaines initiatives de la police destinées à cibler les contrevenants connus et à réduire le nombre d'introductions par effraction.

Quatre accusés sur dix étaient des jeunes

En 1996, plus de 46 200 personnes ont été appréhendées et accusées par la police relativement à la perpétration d'une introduction par effraction. De ces personnes, 40 % étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans et 60 % des adultes. Cette proportion a varié très peu depuis la dernière décennie. Selon les données recueillies auprès d'un échantillon de services de police, une forte proportion des personnes accusées de ce crime étaient âgées de 15 à 19 ans (40 %).

Une proportion de 39 % des jeunes reconnus coupables d'une infraction d'introduction par effraction ont été condamnés à une peine de garde comparativement à 67 % des adultes. Les adultes étaient généralement condamnés à une période d'incarcération plus longue. La durée médiane de la peine pour les adultes était de 180 jours, comparativement à 90 jours pour les jeunes. Bien que les données sur le récidivisme ne soient pas disponibles, on pourrait conclure que les peines plus sévères infligées aux adultes étaient associées à des antécédents judiciaires plus nombreux.

Environ quatre jeunes sur dix reconnus coupables d'une introduction par effraction en 1995-1996 avaient déjà été condamnés pour des infractions au *Code criminel*. Comme on pouvait s'y attendre, les tribunaux ont traité plus sévèrement les jeunes récidivistes. Près de 20 % des contrevenants primaires ont été condamnés à une peine de détention comparativement à près de 60 % des récidivistes.

L'article *Les introductions par effraction au Canada, 1996* est publié dans le volume 18, n° 5 de *Juristat* (85-002-XPF, 10 $ / 93 $ en version papier et 85-002-XIF, 7 $ en version internet), qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. □

Introductions par effraction, selon la région métropolitaine de recensement (RMR)[1]
1996

	Résidences				Établissements commerciaux			
	nombre en 1996	taux de 1996[2]	% de var. du taux (1995-1996)[3]	% de var. du taux (1991-1996)[3]	nombre en 1996	taux de 1996[2]	% de var. du taux (1995-1996)[3]	% de var. du taux (1991-1996)[3]
Calgary	5 610	657	2,1	-12,5	3 635	426	11,4	-32,9
Chicoutimi-Jonquière	1 728	1 029	-6,5	-5,1	593	353	1,2	-25,4
Edmonton	5 388	605	-6,3	-54,2	3 264	366	-7,8	-40,1
Halifax	2 617	760	16,7	-31,3	1 092	317	-0,9	-36,9
Hamilton	4 005	609	9,6	-7,5	1 355	206	-14,1	-32,9
Kitchener[4]	3 010	705	13,0	3,3	1 477	346	5,8	-35,0
London	2 658	632	-14,2	-24,7	1 761	419	-18,9	-15,2
Montréal	35 512	1 055	1,6	-18,8	12 901	383	1,3	-29,2
Ottawa-Hull (partie de l'Ontario)	7 933	1 016	-8,8	22,8	3 004	385	-29,4	-15,0
Ottawa-Hull (partie du Québec)	2 854	1 106	8,1	-8,5	806	312	18,5	-9,5
Québec	7 396	1 058	21,3	-13,8	2 446	350	17,1	-22,4
Regina	4 268	2 142	6,0	16,0	1 242	623	-22,5	-25,4
Saint John	1 060	819	25,6	68,4	415	321	3,2	-6,5
Saskatoon	3 256	1 457	15,0	37,9	868	388	3,0	-15,3
Sherbrooke	1 685	1 131	-3,8	-37,3	550	369	7,4	-10,8
St. Catharines-Niagara[4]	3 447	816	-9,2	-1,9	1 808	428	3,8	-13,1
St. John's	1 179	673	33,3	15,5	418	239	10,3	-52,6
Sudbury	1 344	806	-7,2	-31,2	509	305	-0,4	-61,1
Thunder Bay	1 039	799	-24,8	-24,2	368	283	-17,2	-43,6
Toronto	21 586	489	-1,6	-14,7	13 554	307	-7,6	-30,2
Trois-Rivières	1 254	883	8,1	-2,8	440	310	6,7	-33,5
Vancouver	26 129	1 387	1,2	1,0	14 692	780	15,3	13,3
Victoria	2 443	775	-4,9	9,9	899	285	-22,6	-48,4
Windsor	1 776	604	34,2	-36,6	889	302	31,5	-32,8
Winnipeg	6 050	889	0,4	-25,7	2 052	302	-5,4	-27,0

1 *La RMR d'Oshawa est exclue de ce tableau en raison de préoccupations sur le plan de la méthodologie. Il est difficile d'assurer la correspondance des frontières des RMR aux frontières des juridictions de la police.*
2 *Taux pour 100 000 habitants. Les estimations de la population sont fournies par Statistique Canada, Statistiques démographiques et du recensement, Division de la démographie. La population au 1er juillet provient des estimations postcensitaires préliminaires pour 1996.*
3 *Les pourcentages de variation sont calculés à partir des taux non arrondis.*
4 *On a ajusté la population afin qu'elle corresponde aux frontières des juridictions de la police.*

Introductions par effraction
1986 à 1996

	Résidences			Établissements commerciaux		
	nombre	taux[1]	% de var. annuelle du taux[2]	nombre	taux[1]	% de var. annuelle du taux[2]
1986	217 675	831	1,0	101 536	387	1,7
1987	219 324	826	-0,6	99 733	376	-3,1
1988	214 101	796	-3,6	101 377	377	0,3
1989	200 836	734	-7,9	102 886	376	-0,3
1990	215 284	775	5,6	117 399	422	12,4
1991	246 716	877	13,3	134 432	478	13,2
1992	245 453	860	-2,0	128 514	450	-5,8
1993	239 322	827	-3,9	115 757	400	-11,2
1994	227 199	777	-6,1	110 480	378	-5,6
1995	235 129	794	2,2	108 749	367	-2,8
1996	242 132	808	1,8	110 073	367	-

\- *Néant ou zéro.*
1 *Taux des affaires pour 100 000 habitants. Les estimations de la population sont fournies par Statistique Canada, Statistiques démographiques et du recensement, Division de la démographie. La population au 1er juillet provient des estimations intercensitaires révisées de 1986 à 1990, des estimations postcensitaires définitives pour 1991 et 1992, des estimations postcensitaires mises à jour pour 1993, 1994 et 1995 et des estimations postcensitaires préliminaires pour 1996.*
2 *Les pourcentages de variation sont calculés à partir des taux non arrondis.*

■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Production et écoulement des produits du tabac

Janvier 1998

Les fabricants ont connu une forte croissance de la production de cigarettes en ce début d'année. Également, la diminution des ventes de cigarettes survenue en janvier a occasionné une hausse des stocks accumulés, dont le niveau était peu élevé à la fin de 1997.

La production en janvier a atteint 3,9 milliards de cigarettes, en hausse de 41 % par rapport à décembre et de 7 % par rapport au niveau de janvier 1997. Habituellement peu élevées en janvier, les livraisons sont tombées à 3,2 milliards de cigarettes. Quoiqu'il s'agisse là d'une baisse de 33 % par rapport au mois précédent, il n'en demeure pas moins qu'elles sont de 13 % plus élévées que celles observées au même mois de l'année précédente. La plus grande partie des livraisons s'est dirigée vers le marché intérieur, les exportations atteignant 0,1 milliard de cigarettes, c'est-à-dire 13 % de moins que le mois précédent.

Le haut niveau de production a fait en sorte que les stocks ont commencé à se rétablir, après avoir connu une baisse en décembre. Quoique les stocks de fermeture se soient accrus (+4 %, à 3,6 milliards de cigarettes), ils sont demeurés de 32 % inférieurs à ceux observés en janvier 1997.

Données stockées dans CANSIM: matrice 46.

Le numéro de janvier 1998 de *Production et disposition des produits du tabac* (32-022-XPB, 7 $ / 62 $) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Peter Zylstra au (613) 951-3511, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. Internet: *zylspet@statcan.ca*. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Production et livraisons de tuyaux et tubes en acier, janvier 1998
Numéro au catalogue: 41-011-XPB
(Canada: 7$/62$; à l'extérieur du Canada: 7$US/62$US).

Indice des prix des entrées dans l'agriculture, quatrième trimestre de 1997
Numéro au catalogue: 62-004-XPB
(Canada: 25$/83$; à l'extérieur du Canada: 25$US/83$US).

Commerce de détail, décembre 1997
Numéro au catalogue: 63-005-XPB
(Canada: 21$/206$; à l'extérieur du Canada: 21$US/206$US).

Juristat – Les introductions par effraction au Canada, 1996, vol. 18, n° 5 (version internet)
Numéro au catalogue: 85-002-XIF
(Canada: 7$; à l'extérieur du Canada: 7$US).

Juristat – Les introductions par effraction au Canada, 1996, vol. 18, n° 5 (version papier)
Numéro au catalogue: 85-002-XPF
(Canada: 10$/93$; à l'extérieur du Canada: 10$US/93$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XFB la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16$; à l'extérieur du Canada: 16$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez:	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	**1 800 889-9734**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	**1 800 700-1033**
Internet:	**order@statcan.ca**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

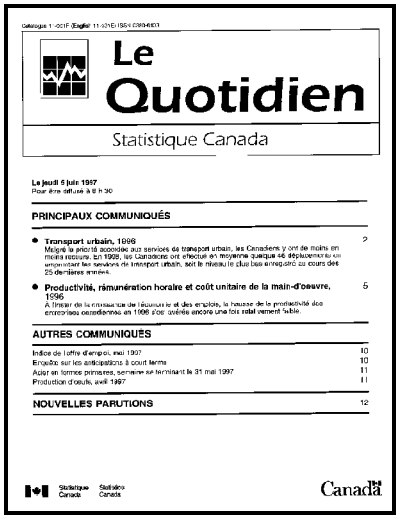

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  A l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquête sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Alain Garneau (613) 951-1187, garnala@statcan.ca
Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1998. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.